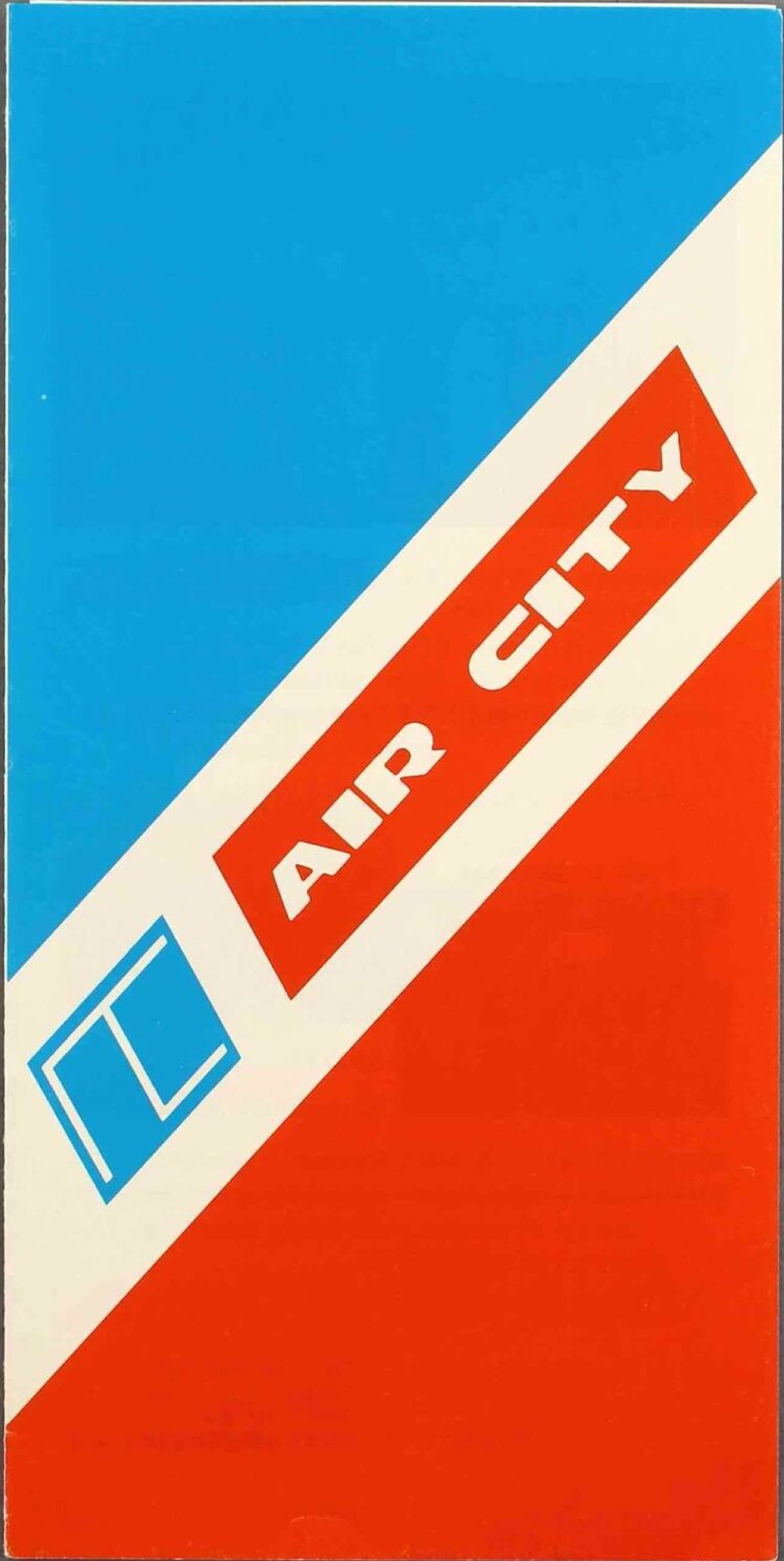

AIR CITY



Baptême de la première Super Caravelle
à l'aéroport de Sion

FICHE TECHNIQUE DE LA SUPER CARAVELLE

Réacteurs	2 Pratt-Withney JT8-D7 double flux
Poids au décollage	56 tonnes
Capacité de carburant ..	15 tonnes
Vitesse de croisière	850 km/h
Nombre de sièges	99 Y
Rayon d'action	3200 km
Constructeur	Aérospatiale Toulouse



S.A.

Aéroport de Cointrin
1215 GENEVE 15
Tél. 022/798 02 50
Telefax 022/798 74 91
Telex 415 306
SITA GVADGCE/GVASVCE

1987

AIR CITY GENEVE, société constituée par un groupe de propriétaires d'un jet d'affaires, décide de commercialiser l'exploitation de son avion.

Afin de disposer rapidement d'une infrastructure susceptible de répondre aux exigences d'une opération commerciale, elle acquiert la compagnie sédunoise Jonathan Airways.

Ainsi est créée AIR CITY S.A., qui fixe son siège social à Sion, base de Jonathan Airways, tandis que sa direction commerciale et d'exploitation est maintenue à Genève.

1988

Parallèlement à l'exploitation de deux Jets d'affaires, AIR CITY introduit une Super Caravelle S. E. 210 - 10B3 destinée aux vols charter.

C'est au mois de mars 1988 qu'elle effectue son premier vol. Initialement affrétée par des T.O. suisses pour des vols isolés, elle prêtera main forte à AIR INTER, confrontée à des conflits sociaux, pendant plusieurs semaines, le temps de mettre en place des chaînes de vols pour la saison d'été. Elle accomplira ainsi, pendant les neuf mois de l'année plus de 1200 heures de vols, desservant la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et la Turquie.

1989

Un deuxième appareil de même type est mis en service au mois de mai 1989, offrant ainsi une capacité d'affrètement de 198 sièges (2 x 99 Y).

Initialement fixée à l'aérodrome de Sion, sa base opérationnelle est transférée à Bâle-Mulhouse. L'aérodrome de Sion ne disposant pas des installations exigées pour l'exploitation d'une compagnie aérienne commerciale opérant des appareils de gros tonnage.

Tout en étendant son trafic charter, AIR CITY assure tout au long de l'année, pour le compte de la compagnie T.A.T., la liaison régulière Chambéry-Orly.

Elle totalisera en 1989, 3300 heures de vol.

1990

Année de consolidation pour l'exploitation des Super Caravelle, qui totaliseront plus de 3500 heures de vol, pour le compte de 19 affréteurs, vers 30 destinations. Résultats qui ne tiennent compte que des chaînes régulières, à l'exclusion des vols isolés.



Personnel

Le personnel d'AIR CITY compte actuellement 38 collaborateurs, dont 25 appartiennent au personnel navigant, soit 10 pilotes et copilotes, 15 hôtesses et stewards.



Confort

Un souci permanent d'AIR CITY qui offre sur ses avions un aménagement de cabine équivalent à la "classe affaire" des avions de lignes.

L'approvisionnement de bord

L'approvisionnement de bord est assuré par les soins de Swissair, sauf à Zurich où AIR CITY dispose de sa propre organisation.

L'exploitation

AIR CITY opère ses Super Caravelle au départ de Zurich, Genève, Bâle, occasionnellement Sion. Elle dispose à Cointrin et à Kloten d'une structure commerciale, ainsi que d'une assistance technique permanente.



L'entretien



L'entretien de sa flotte est assuré à la base technique d'EAS (Europe Aéro Service à Paris-Orly).

La maintenance en ligne s'effectue en collaboration avec l'entreprise suisse Jet Aviation S.A., qui est également en charge de toutes les opérations de "handling".

